

15 mai 2015

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

Sommaire

Le rapport du président	1 - 2
Nos relations avec le MÉLS	3 - 6
Nos relations avec les partenaires	7
Les affaires internes	8 - 9
Les conditions de travail	10 - 11
Les résultats financiers et les prévisions budgétaires	12
Les collaborateurs à la ré- daction	13 - 14

***Bravo et merci
au comité organisateur
du Congrès 2015***

Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



212 —195, chemin de Chambly,
Longueuil (Québec) J4H 3L3
450 674-6700, poste 227
slefebvre@bellnet.ca

L'ANNÉE DU LEADERSHIP PÉDAGOGIQUE



L'affirmation du leadership pédagogique des directions générales constitue sans contredit le fait marquant des actions menées par l'ADIGECS au cours de cette dernière année.

Un leadership qui fait la différence

La conclusion d'une entente de partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon est venue reconnaître la justesse de l'orientation prise par les directions générales en 2011 : l'exercice du leadership par un management de proximité de l'activité éducative. Les directions générales ont résolument mis de l'avant leur rôle de leader pédagogique et se sont identifiées comme des agents de changement par des actions concrètes, notamment en ce qui concerne la persévérance et la réussite scolaire de nos élèves.

La mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et le déploiement de la supervision, de l'accompagnement et du soutien auprès des directions d'établissement et du personnel éducatif a permis de réaliser de rapide progrès. Ainsi le taux de qualification et de diplomation a progressé de 3,4 % en cinq ans pour atteindre 71, 9 % en 2013. Le taux de décrochage a diminué de façon significative passant de 23,3 % en 2007-2008 à 17,8 % en 2012-2013.

Expertise reconnue

Le partenariat avec la Fondation Chagnon vient reconnaître l'expertise et le rôle moteur des directions générales dans l'introduction de changements durables en ce qui concerne le renforcement des apprentissages et de la réussite scolaire des jeunes. L'entente se traduit également par un soutien financier majeur à la mise en œuvre d'une stratégie pour amener des changements observables dans les organisations et pour les ancrer dans la pratique quotidienne.

L'entente s'articule selon trois axes : le développement de l'expertise du milieu, la diffusion des pratiques pédagogiques probantes et le développement d'un réseau d'expertise. Le premier, le développement de l'expertise du milieu, est l'axe majeur de la démarche. Il se déploie par la mise en œuvre de communautés de pratique tant pour les directions générales que pour les directions d'établissement et le personnel éducatif.

Déjà, cette, année, trois communautés se sont successivement constituées et mises à l'œuvre. Elles regroupent quatorze DG et treize DGA provenant de quinze commissions scolaires. Une quatrième communauté verra le jour d'ici la fin de juin. Ce déploiement se poursuivra l'an prochain et on devrait assister à un essaimage au sein des organisations.

Le congrès conjoint ADIGECS-RNDGE vient conclure cette année où le leadership pédagogique des directions générales aura été résolument mis de l'avant. Il démontre clairement la volonté des membres de l'ADIGECS de mettre la réussite des élèves en tête de leurs préoccupations et au cœur de leur action.

Les élèves écopent

Il est malheureusement ironique de constater qu'alors que les directions générales affirment sans équivoque leur leadership pédagogique, ils en sont distraits par la nécessité de gérer des compressions qui, en raison de marges de manœuvre quasi inexistantes, obligent à amputer des services aux élèves et à consacrer beaucoup d'énergie à la mobilisation du personnel. Si la dure réalité des dernières années, qui se répétera d'ailleurs l'an prochain, sollicite à certains égards nos habiletés de gestionnaire de haut niveau, il n'en demeure pas moins que les efforts demandés ne respectent pas la réalité « terrain » et limitent injustement, pour ne pas dire sclérosent, le développement et les innovations que nous pourrions autrement mettre en place au profit de nos élèves certes, mais aussi de notre personnel.

Des secousses qui laissent des traces

Constatons par ailleurs que le réseau scolaire a connu plusieurs secousses en 2014-2015 dont certaines se répercuteront au cours des prochains mois. Les élections solaires de l'automne constituaient un événement inédit pour une large majorité de directions générales. La formation offerte aux directions générales en septembre a sans doute permis de faciliter les nécessaires ajustements et adaptations qu'a entraînés le renouvellement d'une partie importante des élus scolaires. Cela ne s'est pas toujours fait sans crispation en raison particulièrement des changements apportés à la gouvernance qui demandent une réappropriation des rôles respectifs du politique et de l'administratif. Les scénarios de restructuration des commissions scolaires et plus récemment l'hypothèse du remplacement des conseils des commissaires par une nouvelle instance ont provoqué d'importantes turbulences qui ne sont pas sans inquiéter le personnel et affecter sa motivation. Si on ajoute à tout cela le récent changement de ministre avec tout ce que cela entraîne, eh bien la cour est pleine.

Peu de progrès

Par ailleurs, l'ADIGECS avait reconduit en 2014-2015 l'ensemble des éléments qui constituaient son plan d'action des dernières années. Si nous devons nous dire satisfaits des résultats obtenus en ce qui a trait à l'affirmation de notre expertise et l'exercice de notre influence sur l'évolution du réseau, nous devons déplorer que plusieurs dossiers n'ont pas ou n'ont que peu progressé. Ainsi les dossiers des EHDA, de l'enseignement intensif de l'anglais, de l'école 2.0 sont demeurés au point mort cette année encore alors que ceux de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes, de la stratégie « Agir autrement » n'ont que peu avancé comme on pourra le constater en lisant le rapport annuel.

Ce rapide regard sur l'année permet à nouveau de constater le haut degré de professionnalisme, la profondeur de l'engagement et les qualités managériales des directions générales. D'ailleurs, le rapport de la firme RCGT qui a recensé les meilleures pratiques de gestion auprès de quatorze commissions scolaires et le rapport Lacroix qui établit l'efficacité relative des commissions scolaires témoignent clairement de l'expertise de notre groupe.

Dans le fond et dans le contexte : « une chance qu'on s'a ».



NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

Le comité de concertation ADIGECS-BSM

Le BSM, pour l'ADIGECS et j'oserais dire pour tout le réseau, demeure une tribune exceptionnelle pour exprimer à nos vis-à-vis du MÉLS nos préoccupations, projets et enjeux communs. S'il est vrai que cette plateforme n'a pas toujours été exploitée à la hauteur de ce qu'elle peut apporter, question de contextes et de changements assez fréquents, il n'en demeure pas moins que de tenir trois ou quatre rencontres par année avec l'équipe sous-ministérielle permet de faire avancer les choses... ou d'en retarder certaines lorsque nécessaire. Je le répète, est-ce que tout est toujours à notre satisfaction? Non, bien entendu! Mais nous savons nos interlocuteurs à l'écoute et réceptifs à ce que nous exprimons. Tout comme vos représentants de l'ADIGECS au BSM le sont à ce que vous nous exprimez en termes de préoccupations ou de problématiques.

Pour illustrer ce que j'avance, plusieurs sujets d'impact ont été abordés lors de ces rencontres avec le BSM, notamment : le projet de loi du ministre Bolduc; le projet de loi 15 (Loi 17); les rapports Lacroix et RCGT, avec comme résultat une présentation de ce dernier en janvier aux membres de l'ADIGECS, mais le maintien du premier sous embargo. Le BSM aura été aussi un lieu de discussion cette année principalement en ce qui concerne les compressions budgétaires passées et à venir avec leur caractère irréaliste, collecte-info et la lourdeur de plusieurs redditions de comptes, les suites à l'abolition des directions régionales et les mécanismes de communication et de collaboration entre le MÉLS et l'ADIGECS.

Je considère utile de rappeler que, année après année, c'est au BSM que prend forme chacune des « demi-journées MÉLS-ADIGECS » par des échanges au niveau des contenus et des attentes respectives. Si de part et d'autre certaines déceptions peuvent être ressenties, bon

nombre d'entre elles reposent sur des contextes peu favorables et des limites imposées par des embargos, par exemple. Mais, à tout considérer, cette demi-journée annuelle demeure une occasion privilégiée offerte aux membres de l'ADIGECS; il nous appartient, selon moi, d'en tirer un maximum d'avantages et d'influencer pour qu'elles se transforment en journées complètes d'échanges et de partage avec les représentants du ministère.

Enfin, cette année, et pour une première fois, le BSM s'est tenu, pendant une heure en décembre, en présence du ministre de l'Éducation, monsieur Bolduc, et de tous les membres du conseil général de l'ADIGECS. Occasion unique pour aller encore plus loin au niveau de l'influence et faire connaître notre association, ses rôles et ses responsabilités, entre autres.

Bref, et très sincèrement, le BSM représente et représentera toujours, au-delà des résultats qui ne sont pas toujours au rendez-vous, une tribune exceptionnelle pour nous et pour le MÉLS, d'optimiser nos ressources et nos connaissances et de mieux comprendre nos réalités respectives pour le plus grand bénéfice possible des élèves bien entendu.

Nos représentants au Comité ADIGECS-BSM

Raynald Thibeault, président

Michel Bernard, vice-président, responsable du dossier des ressources matérielles et financières

Éric Blackburn, administrateur, responsable des dossiers

- de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
- des ressources informationnelles

Micheline Grenier et Jacky Tremblay, secrétaires

Robert Stocker, représentant des anglophones

Michel Bernard, prêt à relever de nouveaux défis



Michel a joué un rôle significatif au sein de l'ADIGECS. Il siège au Conseil d'administration depuis 2010, d'abord à titre d'administrateur assumant en particulier la responsabilité du perfectionnement et des dossiers de la formation générale des jeunes. En 2012, il devient vice-président. Tout en conservant la responsabilité du perfectionnement, il s'occupe des dossiers liés au financement du réseau et joue un rôle important dans la représentation de l'ADIGECS auprès des diverses instances et dans les relations avec les partenaires entre autre comme représentant de l'ADIGECS au Conseil général de la FCSQ.

Par son calme olympien, sa lecture lucide des situations, sa rigueur d'analyse, son souci constant des communications, son humour parfois caustique, sa loyauté et son engagement, il a été un joueur clé au sein de l'équipe. Bonne, heureuse et longue retraite.

NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

Le comité de gouvernance sectorielle

Le comité de gouvernance de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a tenu trois des quatre rencontres qu'il avait prévues. Les principaux dossiers traités ont été la Politique nationale d'éducation des adultes, de formation continue et de littératie, les services complémentaires, l'harmonisation des régimes pédagogiques, l'évaluation des apprentissages en formation professionnelle, les éternels chevauchements DEP-AEC, le financement des DEP à temps partiel, le cadre de gestion de l'offre de formation, la simplification du processus d'élaboration des attestations d'études professionnelles, la francisation.

Globalement, on pourra dire que plusieurs dossiers ont évolué. Nous avons assisté à la renaissance d'instances tels les sous-comités en formation professionnelle et en formation générale, la reprise des activités du CLESEC, la mise en place d'un comité tripartite pour actualiser le cadre de gestion de l'offre en formation professionnelle et technique. Aussi, le renouvellement des acteurs en présence a modifié la dynamique et a contribué à une amélioration de l'efficacité du comité et à une augmentation des retombées des travaux des sous-comités.

Peu de développement toutefois du côté du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT). Le plan d'optimisation en FPT se concrétise comme prévu.

Il convient de souligner la collaboration généreuse de collègues qui ont donné de leur temps afin de faire avancer la cause des services offerts en formation générale des adultes et en formation professionnelle. La grande collaboration et l'écoute dont ont fait preuve Normand Pelletier et son équipe pour chacun des dossiers où il a été possible pour eux de faire évoluer les choses méritent également d'être mentionnées.

NOS REPRÉSENTANTS

Éric Blackburn Michelle Perron Rob Butters

Les sous-comités

Formation professionnelle : Normand Lessard

Éducation des adultes : Patrick Capolupo

Services complémentaires

Marie-Claude Lunardi Sylvie Caron Daniel Sicotte

Le CNPEPT

Bernard Dufourd

Jean-François Lachance accroche ses patins



Après huit années au cours desquelles il a exercé les fonctions de trésorier, Jean-François Lachance quitte le conseil d'administration de l'ADIGECS. Tout au long des quatre mandats qu'il a remplis, il a assuré une gestion rigoureuse des finances de notre association et s'est montré soucieux d'en améliorer la santé financière. Au cours de la même période, il a fait partie de l'équipe ADIGECS au Comité des directeurs généraux (CDG) où il a constamment cherché à améliorer les conditions d'emploi des directions générales. Il a également joué un rôle de premier plan pour assurer une logistique de qualité dans l'organisation des colloques et des activités de formation au cours de ces années. Jean-François a exercé un leadership mobilisateur au sein de la section Laval-Laurentides-Lanaudière contribuant ainsi à son dynamisme.

Il mérite pleinement les remerciements et la considération des membres de l'association. Il les partagera avec ses collaboratrices Chantal Landry, Isabelle Girouard et Sylvie Bélanger qui, avec compétence et efficacité, gentillesse et générosité, ont apporté un soutien de grande qualité à la gestion financière et à l'organisation des événements.

Jean-François aura maintenant un peu plus de temps à consacrer tant à sa fille et à sa femme qu'à ses sports favoris.

NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

Le comité MÉLS-Réseau sur les ressources matérielles et financières

Le comité MÉLS-Réseau sur les ressources matérielles et financières a pour mandat de contribuer aux travaux principalement sur le mode d'allocation des ressources financières et matérielles afin d'apporter les ajustements requis pour maintenir la qualité des services dans le réseau et en assurer une distribution équitable sur l'ensemble du territoire québécois.

Trois sous-comités dont les mandats ont été actualisés assurent des échanges approfondis sur différents dossiers relatifs au mode d'allocations des ressources, au régime financier et à la gouvernance des infrastructures.

En réponse à une attente formulée par les partenaires, une planification annuelle des travaux du comité et des sous-comités a été déposée dès le début de l'année. Le calendrier a globalement été respecté laissant présager qu'un dépôt des règles budgétaires serait fait au moment opportun. Or, force est de constater que le retard dans la présentation des règles budgétaires contrevient, encore une fois, à une gestion adéquate de nos ressources humaines et financières où l'équilibre budgétaire à atteindre devient une gymnastique organisationnelle et stratégique incompatible avec l'efficience revendiquée par le MÉLS. Malgré cet anachronisme relatif à la gestion budgétaire, la qualité, la fréquence et l'ouverture aux échanges de préoccupations mutuelles sont présentes.

Au cours des quatre rencontres de l'année, nous avons abordé les sujets suivants :

- * Nouveaux mandats des sous-comités;
- * Situation financière des commissions scolaires;
- * Plan de redressement pour des commissions scolaires;
- * Mesures ciblées et décentralisation;
- * Loi sur le contrôle des effectifs et l'octroi de contrats;
- * Impacts et réorganisation des responsabilités des bureaux régionaux et financement des ressources;
- * Mesures d'optimisation et modalités;
- * Rapport RCGT sur l'examen des meilleures pratiques de gestion;
- * Financement des EHDA et processus de validation;
- * Financement des RÉCIT;
- * Maternelle 4 ans;

- * Appariement des revenus et dépenses – EHDA;
- * Tarifs des services de garde;
- * Financement du transport- des élèves des écoles privées;
- * Plan québécois des infrastructures 2014-2024;
- * SIMACS;
- * Cadre de gestion des infrastructures;
- * Provision pour avantages sociaux futurs;
- * Mandats des sous-comités et spécificité de la FGA et la FP;
- * Règles budgétaires 2015-2016.

Comme toujours, les échanges ont gravité autour de préoccupations majeures quant au financement du réseau et à la distribution juste et équitable des ressources. Les résultats de nos discussions avec le MÉLS ne sont pas toujours à la hauteur de nos attentes surtout dans le contexte de compressions budgétaires très importantes et successives qui met le réseau en situation de vulnérabilité grandissante, voire critique, tant à ce qui a trait au maintien de sa gestion de qualité qu'à la réalisation de sa mission éducative et de la préservation des services aux élèves.

Bien entendu, il est de mise de remercier chaleureusement l'ensemble de nos membres ainsi que nos partenaires (FCSQ, AQCS, ACSAQ et ADGCSAQ) qui agissent de concert pour faire avancer des dossiers dont les enjeux sont si importants pour assurer la réussite des élèves du réseau public québécois.

NOS REPRÉSENTANTS

Michel Bernard	Carmen Lemire
Lise Allaire	Jean-Pierre Soucy
Richard Vallée	Paul Lamoureux

Les sous-comités

Allocation des ressources

Richard Vallée	Daniel Sicotte	André Turcotte
Georges Brissette	Bernard D'Amours	

Gouvernance des infrastructures

Michaël Charrette	Pierre Farmer
-------------------	---------------

Révision du régime financier

Carmen Lemire	André Turcotte
---------------	----------------

NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

Le Comité-conseil sur l'implantation de la maternelle 4 ans

Le comité-conseil est composé de 25 personnes et il s'est réuni à trois reprises. Trois sous-comités ont été constitués pour accélérer le travail sur certains volets : élaboration du programme, définition de l'expression « vivant en milieu défavorisé » et pertinence des classes multiprogramme (multiâge).

Les commissions scolaires ont ouvert au total 76 classes TPMD soit les 70 prévues dans l'enveloppe budgétaire et les six du projet pilote FAE. Les classes que quatre commissions scolaires n'ont pu ouvrir ont été attribuées à quatre autres qui ont ainsi ouvert une deuxième classe ainsi que l'avait recommandé le comité-conseil.

Un projet pilote multiprogramme a été lancé à la Commission scolaire de Charlevoix afin notamment de documenter les implications pédagogiques de la classe multiâge ainsi que tous les aspects utiles afin d'alimenter la réflexion du comité-conseil. La classe est composée de cinq enfants de quatre ans (IMSE 9-10) et neuf enfants de cinq ans et elle bénéficie d'une deuxième ressource ainsi que d'un volet parents.

L'expérience du volet parents en 2013-2014 montrait des résultats très variables d'un milieu à l'autre. Le MELS a vu à l'élaboration d'un guide comportant des principes et des exemples de bonnes pratiques pour mieux soutenir le milieu.

Une équipe de personnes-ressources du ministère a facilité le jumelage entre les commissions scolaires afin de soutenir la mise en œuvre des maternelles 4 ans TPMD. Une série de rencontres en visioconférence ont été offertes aux nouvelles enseignantes. De multiples discussions ont eu lieu concernant certains aspects au niveau du programme de maternelle 4 ans, des classes multiâge ainsi que la définition de l'expression « vivant en milieu défavorisé ».

À sa dernière rencontre le 11 mars dernier, le comité-conseil a opté pour le statu quo pour la prochaine année en raison du contexte actuel souhaitant limiter les changements et poursuivre les discussions sur les aspects mentionnés plus haut. Selon les informations transmises par le sous-ministre, les modalités d'organisation demeureraient donc les mêmes notamment quant au nombre de classes autorisées, soit une maternelle 4 ans par commission scolaire.

Sylvie Anctil siège au comité-conseil depuis deux ans.

Le Comité national de pilotage de la SIAA

Le Comité national de pilotage de la SIAA (CNP) est composé de représentants des syndicats, des associations de direction, de la FCPQ, de la FCSQ, de l'ADIGECS et du MÉLS. Il a comme mandat principal de s'assurer de la mise en œuvre de la stratégie, en veillant à repérer les forces, les progrès, les obstacles et les réalisations.

Le CNP ne s'est réuni qu'une fois cette année, en mars, la première réunion en 15 mois. En voici les faits saillants:

- * Plusieurs hypothèses sont à l'étude pour le calcul d'un nouvel indice de milieu socioéconomique (IMSE) considérant les changements apportés au recensement canadien. Il n'y a pas de solution envisageable à court terme. Pour l'an prochain, on utilisera la même base de calcul (indice de 2008-2009). Un nouvel indice devrait être élaboré 2015-2016 pour application en 2016-2017.
- * Considérant les faiblesses de l'IMSE, les commissions scolaires sont invitées à répartir les allocations en fonction de la réalité actuelle des milieux.
- * L'objectif est l'ouverture de 80 classes de maternelle 4 ans à temps plein l'an prochain.
- * Un comité révisera le formulaire de reddition compte des établissements.
- * La rédaction du *Cadre de référence sur l'intervention en milieu défavorisé* devrait être terminée au printemps 2015; le déploiement est prévu à l'automne 2015.
- * La *Politique de persévérance et de réussite scolaires* devrait être déposée en avril 2016.

Deux rencontres sont prévues l'an prochain, en octobre et en février.

André Lamarche représente l'ADIGECS au CNP.

NOS RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Les relations ADIGECS-FCSQ

À l'instar des dernières années, plusieurs enjeux nous ont rappelé en 2014-2015 la collaboration essentielle à entretenir et à renforcer avec notre partenaire qu'est la FCSQ. En effet, cette année a notamment été marquée encore une fois par des compressions budgétaires d'une ampleur considérable qui se sont ajoutées aux vagues successives d'effort budgétaire à réaliser.

Avec la tenue d'élections scolaires et, pour la première fois, l'élection de la présidence au suffrage universel, il devenait tout indiqué de rappeler la posture des membres de l'ADIGECS afin de s'assurer que la collaboration essentielle avec les nouveaux élus scolaires dont les présidences, soit en concordance avec les attentes mutuelles de l'ADIGECS et de la FCSQ dans la compréhension de nos rôles respectifs et complémentaires.

Cette collaboration s'est aussi traduite par la participation à différents comités et forums afin d'influencer les choix ministériels sur les enjeux de l'heure. Le partenariat ADIGECS-FCSQ a permis d'établir avec le MÉLS un espace de discussion et de collaboration qui n'a pas toujours donné les résultats escomptés, mais ces tribunes demeurent indispensables à la bonne conduite de la mission du réseau.

Avec un nouveau gouvernement majoritaire en place, le dépôt d'un projet de loi qui se fait attendre, il est important de réaffirmer haut et fort notre position complémentaire avec la FCSQ au sein du réseau public d'éducation et nous exprimer avec des voix influentes auprès du MÉLS, de nos partenaires et de la population. Pour ce faire, des représentants de l'ADIGECS siègent aux trois

commissions permanentes ainsi qu'au conseil général de la FCSQ. Les enjeux portant sur la mission éducative, les ressources humaines et les dossiers politiques et financiers y sont discutés dans un souci de préserver la qualité des services offerts aux élèves du réseau public. Rappelons également que les PDG permettent l'échange d'expertise sur ces enjeux et l'émergence d'une position « Réseau » qui soit approfondie et partagée.

En somme, l'année n'aura pas fait exception en matière de partenariat avec la FCSQ dans une perspective de mobilisation conjuguée sur des dossiers qui nous préoccupent et qui ont des effets sur la mission éducative et la réussite des élèves.

Nos représentants à la FCSQ

Conseil général

Michel Bernard

Commissions permanentes

Carmen Lemire

Enjeux politiques et financiers

Micheline Grenier et Yvan Tardif

Affaires éducatives

Yvan Tardif et Jacky Tremblay

Ressources humaines

Les partenariats

L'ADIGECS, a poursuivi son travail de collaboration intense auprès des différents partenaires du réseau. Sur cette base, et outre la FCSQ qui constitue un partenaire incontournable, l'ADIGECS a poursuivi et intensifié ses relations avec l'ensemble des principaux acteurs du réseau, tantôt par des rencontres individuelles, tantôt avec l'ensemble des partenaires.

Nous comprenons tous que ces acteurs du milieu avec qui nous nourrissons des échanges toujours constructifs sont l'AQCS, la FCPQ, l'AMDES, l'AQPDE, l'ADERS, la FQDE. Échanges constructifs et indispensables à une saine mobilisation du milieu qui passent souvent par l'implication de chacun de nous dans notre environnement immédiat et par des positionnements stratégiques de notre association représentée par plusieurs d'entre vous au sein de différentes instances. À titre d'exemple l'ADIGECS est présente aux conseils d'administration de la GRICS, de la CERA, de la SOFAD, de Allo prof, du CEMEQ, du CCSR et de FQR.

En continuité avec l'an passé, mentionnons une implication active de l'ADIGECS au sein du Groupe d'action sur la persévérance scolaire et la réussite scolaire, la promotion du Grand Défi Pierre Lavoie et la tenue des Entretiens Jacques-Cartier (colloque international tenu à Montréal sur la persévérance scolaire) qui ont donné beaucoup de visibilité à l'ADIGECS. Par ailleurs, s'il est un élément particulier à mentionner pour cette année, c'est le partenariat développé avec la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC). Ce partenariat a permis de rendre concrètes les communautés de pratiques, de faire une distribution massive du livre de Michael Fullan traduit en français (*Le leadership moteur*) et, surtout, de mettre en place les fondations d'une collaboration exceptionnelle FLAC-ADIGECS qui saura certes avoir un impact marquant sur la réussite et la persévérance des élèves du secteur public.

LES AFFAIRES INTERNES

En janvier dernier, l'ADIGECS dévoilait son nouveau logo. De l'avis général, la signature graphique, la même depuis sa fondation en 1972, avait bien besoin d'être revampée. La nouvelle image de marque, dynamique et colorée, traduit bien la vitalité de l'organisation. Alliant sobriété et éclat, le logo arbore une typographie à la fois jeune et affirmative.

Les arcs gris représentent le travail concerté des membres de l'ADIGECS, chacun y apportant sa couleur, autour de la réussite des élèves, représentés par l'arc et le cercle bleus.



La firme IDEA communications inc. a conçu et réalisé le logo.

Les instances

Le Conseil d'administration a tenu neuf réunions en 2014-2015. Le Conseil général s'est réuni à trois reprises alors que l'Assemblée générale a tenu deux séances. De plus, le 14 janvier, les membres de l'ADIGECS ont validé les orientations de l'association en matière de décentralisation des pouvoirs vers les établissements. Ces orientations ont été présentées au ministre Bolduc le 30 janvier. Lors de l'activité du 14 janvier, les membres de l'ADIGECS ont également pu prendre connaissance des faits saillants du rapport de la firme RCGT sur les meilleures pratiques en matière de gestion administrative des commissions scolaires. Un répertoire de ces meilleures pratiques est en préparation.



En janvier, **Jacky Tremblay** prenait la relève de Micheline Grenier, retraitée, au poste de secrétaire. Il est directeur général adjoint à la Commission scolaire des Découvreurs.

La composition du Conseil général s'est également modifiée avec l'arrivée de deux nouvelles figures. **Christine Fortin**, directrice générale de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, a remplacé Serge Bergeron comme représentante



de la section Saguenay-Lac-Saint-Jean.



On a assisté à deux changements au sein du Conseil d'administration. En mai dernier, **Robert Stocker**, directeur général de la Commission scolaire English Montréal, est devenu le nouveau représentant des directions générales des commissions scolaires anglophones. Il succédait à Robert T. Mills qui avait occupé ces fonctions depuis 2010.



Pierre Boulay, directeur général de la Pointe-de-l'Île représente la section de Montréal à la place de Robert Stocker.

Les services aux membres

Le niveau d'activité s'est maintenu à ce chapitre. Un nombre important des 134 demandes d'information adressées au secrétaire général portait sur les impacts d'éventuelles fusions, sur le statut et les conditions d'emploi des membres y incluant les conditions de départ à la retraite. L'ADIGECS a d'ailleurs été en mesure de recueillir un nombre suffisant d'inscriptions pour pouvoir offrir une session exclusive de préparation à la retraite. Signe sans doute qu'on se prépare à toute éventualité.

Six membres se sont prévalus du service de planification financière alors que sept collègues ont dû faire appel au programme d'aide individuelle dans le domaine des conditions de travail.

L'effectif

L'effectif de l'ADIGECS totalise à ce jour à 154 membres en fonction et à retraités. La présente année aura été relativement calme en ce qui a trait aux mouvements au sein du personnel hors-cadre. Treize nouveaux collègues sont entrés en fonction depuis le début de l'année, la plupart d'entre eux à la suite du départ à la retraite du titulaire du poste. Deux postes de directions générales adjointes ont été abolis compensés par la création de trois nouveaux postes. Il faut toutefois noter que ces nouveaux postes de DGA s'accompagnent d'un cumul de fonction comme direction de services. Deux collègues sont en congé d'invalidité de longue durée.

LES AFFAIRES INTERNES

Le perfectionnement et le développement professionnel

Plusieurs actions significatives de perfectionnement et de développement professionnel ont pris place en 2014-2015. Ce fut d'abord, en septembre, la deuxième formation sur les élections scolaires. Une première activité de formation avait été offerte aux membres de l'ADIGECS en janvier 2014 afin de leur permettre de s'approprier les différentes dimensions de cette importante opération que 75 % d'entre eux n'avaient jamais vécue dans une fonction de direction générale. La formation de cette année a porté sur le lendemain des élections et plus particulièrement sur les impacts des changements au mode de gouvernance et sur la dynamique nouvelle qui émergerait de l'élection de la présidence au suffrage universel, de la réduction du nombre de commissaires élus et de l'augmentation du nombre de commissaires parents. Cette activité a été couronnée de succès récoltant un taux de 85 % de « très satisfaisant » et de 15 % de « satisfaisant » parmi les quelque 90 participants qui ont jugé les contenus très utiles, aidants, profitables et pertinents et qui ont apprécié la grande qualité des intervenants et bon équilibre des présentations.

Du fait de la tenue des élections en novembre, le colloque annuel s'est tenu en janvier. Dans le contexte de morosité qui prévalait, le CPDP a choisi de faire des communications organisationnelles le thème du colloque, *Avoir des communications mobilisatrices même en contexte difficile*.

Le comité organisateur a opté pour une formation qui faisait davantage appel aux échanges entre les participants et aux exercices pratiques. Il a pris le risque de ne recourir qu'à une personne-ressource pour offrir le contenu et animer la journée. Pari réussi puisque l'animatrice, Isabelle Lord, a recueilli un taux de satisfaction de 99 %.

Malgré le battage médiatique qui a entouré la tenue du congrès 2014, les participants au congrès de l'ADIGECS ont apprécié grandement l'événement qu'ont organisé de main de maître les membres de la section de l'Outaouais et de celle de l'Abitibi-Témiscamingue-Baie-James.

Un nouveau groupe, le dix-septième depuis 1991, s'est engagé dans le programme d'introduction à la fonction de direction générale de commission scolaire (PIDIGECS) alors qu'un autre en était à la deuxième année de son parcours de formation. Une troisième cohorte a complété le programme en mars par une mission auprès de trois conseils scolaires de la région d'Ottawa. Ils ont ainsi pu en apprendre davantage sur la synergie entre le ministère et les conseils scolaires, sur le plan d'amélioration et le cadre d'efficacité. On leur a également présenté plusieurs initiatives en lien avec la réussite des élèves.

Les membres du CPDP

Michel Bernard, responsable

Caroline Dupré	Nathalie Joannette
Dominique Lachapelle	Serge Lefebvre
Claude Pouliot	Robert Stocker
	Jacky Tremblay

Yvan Gauthier, ressource

Les communications

L'ADIGECS a poursuivi ses efforts pour mettre en valeur l'expertise des directions générales dans l'opinion publique particulièrement par la diffusion d'une demi-douzaine de communiqués, plusieurs portant sur les hypothèses de restructuration du réseau. De même, l'association a multiplié ses interventions pour chercher à influencer les instances ministérielles : lettres au ministre et rencontres avec lui, avis à la Commission des programmes, avis sur le projet de plan stratégique du MELS.

L'ADIGECS a su alimenter régulièrement tout autant son site public que la section réservée à ses membres. On constate que le site est bien fréquenté et est utilisé comme canal pour acheminer les demandes d'informations concernant les activités de l'association. Le bulletin, *Les Affaires de l'Association*, publié neuf fois par année en format électronique, a vu son lectorat moyen progresser à 65 % chez les membres en fonction, à 75 % chez les retraités et à 60 % pour l'ensemble de ses 458 abonnés.

Une communication rapide d'informations touchant divers aspects du fonctionnement du réseau et des activités de l'Association constitue sans doute l'ingrédient essentiel au maintien du dynamisme des membres et de leur engagement. La soixantaine de numéros de l'Info-ADIGECS qui seront publiés cette année, les conférences téléphoniques qui réunissent les membres du Conseil général à la suite des réunions du Conseil d'administration, la diffusion des comptes rendus des réunions des instances sont autant de moyens utilisés pour assurer la transmission de l'information auprès des membres.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Les membres de l'ADIGECS sont représentés par la Coalition de l'Encadrement en matière de Retraite et d'Assurance (CERA) qui a pour mission de défendre les intérêts des membres des associations et des fédérations partenaires, d'élaborer et de proposer des améliorations au contenu de leur régime de retraite et d'assurance. Au cours de l'année, la CERA a réuni ses partenaires à plus de onze reprises soit pour la tenue d'assemblées ordinaires, d'assemblées générales ou de conférences téléphoniques.

Cette année les partenaires de la CERA ont étudié différents scénarios qui pourraient être mis en place à l'échéance de l'entente actuelle avec l'état québécois prévu le 31 décembre 2016. Il faut rappeler que les plus récentes indications financières relativement au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) sont catastrophiques. Par ailleurs, en matière d'assurance collective on a entrepris d'évaluer les options possibles en prévision du renouvellement de l'entente pour les années à venir.

RETRAITE

Rappel des principales dispositions applicables au RRPE :

- * Un taux de cotisation de 14,38 % de 2014 à 2016 (12,30 % de 2011 à 2013).***
- * Le facteur 90 (plutôt que le facteur 88 avant 2013).
- * La règle des 35 ans de service avec un minimum de 55 ans d'âge.
- * 60 ans d'âge sans minimum d'années de service.
- * La pénalité actuarielle de 4 % pour chaque année précédant la date d'admissibilité à une rente.
- * la période de qualification au RRPE de 7 ans (plutôt que 2 ans auparavant).

*** Le taux nécessaire pour le financement du régime serait de 20,11 %. La différence de 5,73 % est assumée temporairement par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

Mentionnons que lors d'un retour au travail des retraités du RRPE il y a suspension de la rente pour le temps travaillé dans les cas des retraités qui décident de ne pas recommencer à cotiser ou suspension complète s'il y a participation au régime.

Déficit actuariel sans précédent

Selon les dernières informations disponibles, le déficit actuariel du RRPE s'élèverait toujours à près de 2 milliards de dollars, soit un montant similaire à celui de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2011. L'ampleur des montants en cause soulève des questionnements importants quant à la précarité et la pérennité du régime. À cet égard, les travaux de la CERA se sont concentrés sur des solutions possibles qui pourraient permettre un retour à l'équilibre. Les pistes de solutions, qui pourraient toucher l'ensemble des participants, autant les prestataires que les cotisants, sont basées sur les causes qui ont engendré ce déficit sans précédent. La CERA a procédé à l'analyse de différents scénarios dans le but d'assurer la pérennité du RRPE à court, moyen terme et long terme.

Le statu quo n'est pas viable

Plusieurs solutions sont avancées, mais aucune n'est déterminée à ce jour. Un constat fait cependant l'unanimité : le statu quo n'est pas viable et un changement s'impose. La mise en place de pistes de solutions viables, en lien avec les causes et ce, pour l'ensemble des prestataires et cotisants au régime représentera certainement un défi intergénérationnel essentiel à la survie même d'un régime de retraite à prestation déterminée pour le personnel d'encadrement québécois.

Relevé de participation de la CARRA

La CARRA acheminera un relevé de participation aux participants du secteur de l'éducation au cours des prochains mois. Les informations s'y retrouvant seront basées sur les données au 31 décembre 2013.

ASSURANCES

Le sondage qui a été acheminé l'année dernière à l'ensemble des membres a permis de dégager qu'une majorité était satisfaite des services dispensés en matière d'assurances collectives par notre assureur SSQ Groupe financier. Le statu quo dans les protections en accident maladie a été maintenu à la demande des répondants.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité des directeurs généraux

À l'instar de ce qui s'est passé dans la plupart des secteurs d'activité, le Comité des directeurs généraux (CDG) a fonctionné au ralenti cette année. De fait, il ne s'est réuni qu'à deux reprises.

Le contexte de cette année marqué par les mesures d'austérité, les scénarios de restructuration du réseau, le début des négociations avec les employés du secteur public ne créait pas de conditions favorables à l'avancement du dossier des conditions de travail.

À sa dernière rencontre en mai, le CDG a tout de même convenu d'entreprendre des discussions relativement aux normes et modalités de transfert et d'intégration qui seront appliquées lors

des prochaines fusions. Le règlement de 1998 servira de référence.

Notons que les représentants de l'ADIGECS, malgré l'inutilité du geste, ont une nouvelle fois protesté contre la cinquième suspension du boni au rendement contenue dans le projet de loi « mammoth » du gouvernement Couillard.

Nos représentants au CDG

Serge Lefebvre, responsable

Michelle Fournier

Julie Laberge

Jean-François Lachance

Sylvain Racette

Régimes de retraite et assurances (suite)

FINANCEMENT ET PLACEMENT

Le rendement du fonds RRPE a été de 11,8 % au 31 décembre 2014, soit 0,5 % de plus que l'indice du portefeuille de référence. Sur une période de 4 ans, le rendement du RRPE est de 9,4 %. Ce résultat respecte les objectifs fixés à la politique de placement.

PROSPECTIVES

La CERA participera activement à la recherche de solutions permanentes aux problématiques liées au RRPE. Par ailleurs, des négociations avec le SCT se poursuivront en raison de la fin de l'entente prévue au 31 décembre 2016 quant à la compensation de l'écart du taux de cotisation dû au déficit du régime. À ce jour, aucune décision n'est prise quant au RRPE. La CERA participera également activement aux travaux sur le renouvellement de l'offre de service en assurance collective pour les années à venir.

Dominique Robert, qui représente l'ADIGECS à la CERA depuis deux ans, a été élu à la présidence de cet organisme en mars.

Micheline Grenier



En janvier dernier, Micheline Grenier a pris sa retraite au terme d'une carrière de 32 ans en éducation, dont sept ans, à titre de directrice générale adjointe à la Commission scolaire de la Beauce-Étchemin. Du fait même, elle quittait les fonctions de secrétaire du Conseil d'administration qu'elle avait exercées depuis 2012.

Femme de peu de mots, ses commentaires justes, pertinents et réfléchis n'en avaient que plus de poids et ont enrichi la réflexion du CA. Elle a représenté l'ADIGECS à la commission permanente de la FCSQ sur les affaires éducatives et au Comité sur le financement des projets de recherche formation (Chantier 7) et à celui du suivi au programme de soutien à la formation continue du personnel scolaire. Elle participait également aux rencontres du Comité de concertation ADIGECS-MÉLS.

De caractère joyeux et adepte des plaisirs de la vie, Micheline profite pleinement de sa nouvelle vie qui l'a comblée il y a quelques jours avec la naissance d'un deuxième petit-enfant, une fille, cette fois-ci, qu'elle ne manquera pas de choyer.

Toujours généreuse et solidaire, Micheline a apporté sa contribution, discrète, mais efficace à l'organisation du Congrès 2015.

Merci et bonne continuité.

Résultats prévisionnels 2014-2015

Prévisions budgétaires 2015-2016

	Budget 15/16	Réel estimé au 30 avril 2015	Budget 14/15	Réel 13/14
PRODUITS				
Cotisations annuelles	175 000 \$	175 793 \$	175 000 \$	175 704 \$
Cotisations des retraités	7 000	6 525	7 000	6 500
Droits d'entrée	100	-	100	160
Congrès (présenté net des dépenses)	30 000	(41 772)	30 000	41 558
Colloque	65 000	70 877	65 000	82 147
Intérêts créditeurs	6 000	10 442	6 000	9 442
Commandite - bulletin	4 000	3 500	4 000	2 023
Bourses	15 000	15 000	15 000	15 000
Perfectionnement	55 000	69 245	55 000	71 895
Divers	1 500	1 415	1 500	997
TOTAL DES PRODUITS	<u>358 600 \$</u>	<u>311 025 \$</u>	<u>358 600 \$</u>	<u>405 426 \$</u>
		378 277		
CHARGES				
Salaire	55 000 \$	54 996 \$	55 000 \$	54 996 \$
Bénéfices marginaux (DAS)	6 500	6 034	6 500	6 408
Frais de secrétariat	2 000	1 208	2 000	1 058
Papeterie et frais de bureau	14 000	12 736	14 000	11 031
Assurance responsabilité	750	763	750	763
C.A. et C.G.	50 000	41 095	50 000	48 745
Comités divers	33 000	24 937	33 000	34 357
Perfectionnement	40 000	22 723	40 000	19 120
Site Web	2 500	5 679	2 500	1 408
Timbres / téléphone	5 000	2 682	5 000	3 499
Colloque	65 000	69 808	65 000	64 836
Frais légaux	12 000	2 003	12 000	9 216
Firme de communications				
Honoraires de consultation	35 000	26 190	35 000	35 101
Honoraires de vérification	6 000	12 433	6 000	5 704
Bulletin ADIGECS	1 000	50	1 000	442
Cotisation RACAR	600	612	600	604
Bourses ADIGECS	16 250	16 250	16 250	18 750
P.A.E.	1 000	200	1 000	-
Service santé Physimed		-		-
Civilités	2 000	1 000	2 000	172
Frais bancaires	500	520	500	652
Service planification financière	6 000	3 150	6 000	3 449
Amortissement	500	467	500	467
Autres dépenses	4 000	8 886	4 000	2 914
TOTAL DES CHARGES	<u>358 600 \$</u>	<u>314 422 \$</u>	<u>358 600 \$</u>	<u>323 694 \$</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>- \$</u>	<u>(3 397) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>81 732 \$</u>

LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



André Lamarche
DGA
C. S. de la Région-de-
Sherbrooke

*Comité national de pilotage
de la SIAA*



Dominique Robert
DGA
C. S. de la Seigneurie-des-
Mille-Îles

Représentant à la CERA



Sylvie Anctil
DG
C. S. des Samares

*Comité-conseil sur l'implantation des
maternelles 4 ans*

Merci à nos représentants

Bien que l'effectif de l'ADIGECS ne soit que de 154 membres, notre association assure une solide présence au sein du réseau public d'éducation et y apporte une contribution des plus significatives. Quelque 65 DG et DGA participent aux travaux de 41 comités et sous-comités mis en place principalement par le MÉLS. Six collègues siègent au conseil d'administration d'organismes du réseau. Une trentaine de membres occupent les différents postes au sein des instances de l'ADIGECS et contribuent aux travaux des comités de l'association. Au total, c'est 71 membres qui sont engagés tant au sein de notre association que du réseau dans bien des cas en assumant plus d'un mandat.

Bravo donc à tous nos membres qui se sont engagés auprès des différents partenaires et félicitations à tout le monde pour les résultats obtenus. Nous sommes une petite association en termes du nombre de membres, mais une grande sur le plan de la vision et de l'impact de notre présence et de nos interventions.

Nous les remercions chaleureusement de leur précieuse contribution. En dépit de la lourdeur de leur tâche ils ont accepté généreusement de coopérer au développement de l'éducation publique et à l'amélioration des services à la population.

Robert Mills passe à une autre étape



Robert T. Mills a représenté les directions des commissions scolaires anglophones au conseil général et au conseil d'administration de l'ADIGECS de 2010 à mai 2014 en sa qualité de président de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec (ADGCSQ). Sa participation aux échanges apportait une vision marquée par des valeurs et par des caractéristiques culturelles différentes ouvrant ainsi d'autres perspectives.

Robert prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire après avoir œuvré près de 42 ans en éducation. Il est un des doyens de l'ADIGECS, le quatrième plus ancien, ayant accédé à la fonction de directeur général adjoint à la Commission scolaire Lester B. Pearson en 2000. Il y a occupé le poste de directeur général à partir de juillet 2006.

Nous le remercions de sa contributions et nous lui souhaitons une excellente retraite.

LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



Michel Bernard
Vice-président

*Relations avec la FCSQ
Dossier des ressources matérielles et financières
Perfectionnement et développement professionnel*



Raynald Thibeault
Président

*Relations ADIGECS-MÉLS
Partenariats*



Serge Lefebvre
Secrétaire général

*Affaires internes
Relations de travail
Coordination*



Éric Blackburn
Administrateur

*Comité de gouvernance de la
formation professionnelle et
de l'éducation des adultes*

Jean-François Lachance
Trésorier

*Résultats financiers
Prévisions budgétaires*



**AVANTAGES EXCLUSIFS AUX EMPLOYÉS
ET RETRAITÉS DES SERVICES DE L'ÉDUCATION**

d'être là au quotidien
pour nous et nos familles

JUSQU'À 29 % DE RABAIS EXCLUSIF ADDITIONNEL
sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs
parce que vous êtes membre de l'ADIGECS

RETENUE SALARIALE DISPONIBLE
pour simplifier le paiement de vos primes

CONCOURS EXCLUSIF
20 week-ends détente à gagner!!

Obtenez une soumission!
1 800 322-9226
lacapitale.com/adigecs




La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. 1. Le concours se termine le 31 décembre 2015. Détails et règlement disponibles au lacapitale.com/adigecs.